



PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

Cabinet du préfet
Bureau Communication
Interministérielle

Melun, le 10 février 2020.

Contrôles routiers ciblés : vitesse, alcool et stupéfiants
Mercredi 12 février 2020

Thierry Coudert, préfet de Seine-et-Marne, participera à son premier contrôle routier le mercredi 12 février avec les forces de gendarmerie au rond point de la RD 471/RD 319 à Coubert à 17h00.

Le préfet a souhaité que les contrôles soient ciblés sur les infractions liées à la vitesse, à l'alcool et aux stupéfiants.

En effet, la **vitesse** excessive, la consommation d'**alcool**, le **défaut d'attention**, la consommation de **stupéfiants** et la **somnolence** sont à l'origine des accidents en seine-et-marnais,.

Les conditions de conduites sont sources de facteurs aggravants. En effet, la conduite en hiver est particulièrement dangereuse et les automobilistes doivent adapter leurs conduites en fonctions des intempéries (pluie, neige, brouillard). De même que le risque d'avoir un accident mortel à la tombée du jour est sept fois supérieur au risque diurne.

En Seine-et-Marne, sur la même période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019:

- en 2018 : 958 accidents ont fait 73 tués et 1 311 blessés ;
- en 2019 : 1 017 accidents (+59 soit +6,16%) ont fait 71 tués (-2 soit -2,74%) et 1 392 blessés (+81 soit +6,18%).

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
VIVRE, ENSEMBLE.

Tous touchés, tous concernés, tous responsables

La presse locale est conviée à ces contrôles

Si vous êtes intéressé, inscrivez-vous auprès du Bureau de la Communication Interministérielle.

Contacts presse

Bureau Communication Interministérielle

☎ 01.64.71.75.29 – 01.64.71.75.95

✉ pref-communication@seine-et-marne.gouv.fr

Invitation